

Guérin, Barbara, *L'évolution du statut juridique de l'Allemagne de 1945 au Traité fondamental*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1978, 266 p. ISBN : 3-7700-0496-5.

Louise Louthood

Volume 11, Number 1, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701037ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701037ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Louthood, L. (1980). Review of [Guérin, Barbara, *L'évolution du statut juridique de l'Allemagne de 1945 au Traité fondamental*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1978, 266 p. ISBN : 3-7700-0496-5.] *Études internationales*, 11(1), 194–194.
<https://doi.org/10.7202/701037ar>

GUÉRIN, Barbara, *L'évolution du statut juridique de l'Allemagne de 1945 au Traité fondamental*, Düsseldorf, Droste Verlag, 1978, 266p. ISBN : 3-7700-0496-5.

Barbara Guérin aborde la question du statut juridique de l'Allemagne en la replaçant dans la problématique plus globale de la recherche de l'identité nationale allemande. De 1945 à 1972, c'est-à-dire de la capitulation sans condition à la signature du Traité fondamental, l'auteur cherche à définir en termes juridiques ce qui peut être considéré comme la « patrie allemande ».

L'étude est articulée selon la logique de l'histoire. Les événements suivants marquent ainsi les bornes des trois phases caractérisant l'évolution du statut juridique allemand : la capitulation de 1945, la création de la R.F.A. et de la R.D.A. en 1949, l'introduction de l'Ostpolitik en 1969 et, en 1972, la conclusion, du Traité fondamental entre les deux États formés sur le territoire du Reich.

Débordant l'analyse des textes officiels, Barbara Guérin se penche sur les interprétations théoriques de la réalité politico-juridique de l'Allemagne, soit sur les théories de l'équivalence, de la congruence, de la sécession, de l'État-noyau, etc. À partir de ces théories et de leurs critiques, l'auteur cherche à préciser le statut de l'Allemagne.

L'ouvrage, dont Charles Zorgbibe a rédigé la préface, a d'abord été présenté comme thèse de doctorat à l'Université de la Sarre. Une bibliographie substantielle s'y trouve donc insérée.

MENTHON, Pierre de, *Je témoigne : Québec 1967, Chili 1973*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1979, 156p. ISBN : 2-204-01420-6.

M. Pierre de Menthon, ex-ambassadeur de France, témoigne dans ce livre de la situation politique au Québec et au Chili.

Il a pu observer les deux sociétés au cours de périodes marquant, pour chacune, un tournant de son histoire.

Ainsi, Pierre de Menthon est nommé consul général au Québec quelques mois après la célèbre phrase du Général. A priori, la position du consul paraît délicate. Il raconte ici à la fois les instructions reçues avant son départ de Paris et son expérience de quatre ans au Québec. En 1972, Pierre de Menthon devient ambassadeur au Chili. Après avoir décrit les espoirs et les faiblesses du régime Allende, l'auteur parle de l'avènement de la dictature et du rôle qu'il a pu jouer en secourant les réfugiés.

Avant tout, ce volume se présente comme le récit d'expériences vécues. C'est donc à travers l'œil du diplomate et de son épouse que le lecteur peut observer à son tour.

MEYER, LORENZO, *Mexico and the United States in the Oil Controversy : 1917-1942*, Austin et Londres, University of Texas Press, 1977, 389p. ISBN : 0-292-75032-3.

Le président mexicain Porfirio Diaz est renversé en 1911. La révolution se déroule sans orientation idéologique bien définie. Les groupes composant la nouvelle classe moyenne parviennent toutefois à s'assurer le contrôle du pays. À partir de la mise en vigueur de la Constitution de 1914, le Mexique poursuit une politique que les nouveaux dirigeants présentent eux-mêmes comme démocratique et fortement nationaliste.

Avec cette date pour point de départ, Lorenzo Meyer analyse les relations entre le Mexique et les États-Unis par le biais de la controverse au sujet de l'industrie pétrolière. L'étude se termine en 1942, c'est-à-dire au moment où sont conclues les ententes de compensation entre les deux pays.

Les politiques pétrolières des autorités mexicaines, de 1917 à 1942, sont présentées